Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 10/03/2022 à 16h43
Référence de l'AR : 008-240800920-20220310-DC2022_06-DE
Affiché le 11/03/2022 - Certifié exécutoire le 11/03/2022

Communauté de Communes

2022/08

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2022-06

Date de la convocation : 24/02/2022
Conseillers en exercice : 122
Conseillers présents : 86
Conseillers représentés : 8

Le trois mars deux mille vingt-deux, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Les Tourelles, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : AUDEGOND Michaël, AUROUX Emmanuel, BAUDART Martine, BERGERY Marie-Claude, BERTHELEMY Mathieu, BESANCON Tony, BESTEL Bernard, BESTEL Dominique, BOLY Francis, BOUILLEAUX Jean-Pol, BOUILLON Daniel, CANNEAUX Francis, CANIVENQ Roland, CARPENTIER Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER Frédéric, DANNEAUX Dominique, , DAUPHY Bruno, DEGLAIRE Thierry, DESTENAY Roland, DION Valentine, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, ETIENNE Philippe, FESTUOT Annie, FLEURY Vincent, FOUCART Marie-Hélène, GAVART Vincent, GENTIL Jean-Charles, GOMEZ Jean-Baptiste, GUERIN Anne-Marie, GROSSELIN Jacques, HAUDECOEUR Agnès, HAULIN Eric, HERBAY Christelle, LABBE José, LAMBLOT Laurent, LAIES Benoit, LALLEMENT Séverine, LALONDE Loïc, LAMPSON Nadège, LAURENT CHAUVET Pierre, LEBON Christophe, LEFORT Sylvie, LE GALL Jean-François, LELOUP Nathalie, LESOILLE Patrick, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MACHINET Jean-Baptiste, MACHINET Thierry, MACHINET Xavier, MALVAUX André, MAROTEAUX Nathalie, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MINET Maxime, MOUTON Francis, NANJI Léopold, NIZET Sylvain, OUDIN Hubert, PAYEN Françoise, PERTUS Xavier, PIEROT Chantal, PIERSON Florent, PIRAS Caroline, POTRON Pierre, POUCET Eric, QUEVAL Guillaume, RAGUET Philippe, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENAUX Thierry, RENOLLET Hubert, RICHELET Jean-Pol, ROBIN Dominique, ROUSSY Elise, SALEZ René, SEMBENI Anne, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VAIRY Lionnel, VALET Bruno, VAN DEN BERGH Charles, VERNEL Martine

Ont donné procuration : COLSON Pascal (à MACHINET Jean-Baptiste), DE POUILLY Jean (à SINGLIT Benoit), DESGEORGES Marc (à LAMPSON Nadège), HANNEQUIN Laurent (à MOUTON Francis), LESUEUR Patricia (à DUGARD Yann), MARCHERAS Laetitia (à SIGNORET Francis), NAUDIN Muriel (à GAVART Vincent), SEMBENI Peggy (à SINGLIT Benoit),

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

OBJET : REPRISE SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION SUR LE BUDGET DECHETS MENAGERS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°DC2021/155 du Conseil Communautaire du 18/11/2021 acceptant un montant de 3107.89 € de non valeurs ;
Vu la délibération n°DC2021/156 du Conseil Communautaire du 18/11/2021 admettant en non-valeur un montant de 10 602.58 € représentant les créances éteintes ;
Considérant la nécessité d'effectuer une reprise sur provision à l'article 7818 du budget Déchets Ménagers pour un montant de 13 709,97 €.
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE par 95 voix POUR et 1 ABSTENTION :
- D'AUTORISER la reprise sur provisions pour dépréciation sur le budget déchets ménagers à hauteur de 13 709,97€
- D'AUTORISER le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Benoit SINGLIT

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARGONNE ARDENNAISE

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission au contrôle de légalité le 10 MARS 2022
et de sa publication ou notification le 10 MARS 2022